de ce genre doivent être fonction de la coordination à assurer. On nous a dit que le rôle du Canada est uniquement d'ordre défensif. Nous avons reconnu que, vu nos ressources, notre fonction essentielle, surtout dans le domaine aérien, est de fournir les chasseurs nécessaires pour faire échec à toute attaque pouvant venir du côté des régions septentrionales.

Fait intéressant, à la conférence des premiers ministres du Commonwealth, tous les premiers ministres ont conclu que l'Amérique du Nord était très vulnérable à cet égard et que l'ennemi, qui songerait à attaquer notre continent par le nord, considérerait assurément le Canada comme la principale cible.

M. le président suppléant: Je regrette d'interrompre le député, mais il a épuisé son temps de parole.

M. Dinsdale: J'ai commencé à 5 heures et quart, monsieur le président.

M. le président suppléant: Je suis heureux que le député me dise cela. Il y a plusieurs jours que je guette l'occasion de mentionner un point au comité. Le député a commencé à parler avant cinq heures et nous lui avons redonné la parole après cinq heures. Le président et moi-même avons toujours voulu que, lorsque la Chambre est formée en comité plénier et qu'un député se voit interrompre, ce député ait de nouveau la parole tout naturellement en somme ou même de droit, lorsque reprend le débat en cause, que ce soit le même jour ou le lendemain; mais, si nous devons maintenir cette pratique, il nous faudra compter les deux périodes comme appartenant à un même discours. Autrement, on comprend que nous permettrions à un député de prononcer deux discours de suite, ce qui ne serait guère juste envers les autres membres du comité.

M. Churchill: Pour faire suite aux observations de l'honorable député de Brandon-Souris, le ministre pourrait nous donner certains éclaircissements sur le programme canadien de projectiles téléguidés. Il en a parlé au cours de ses observations mais je pense qu'il faudrait en parler bien davantage encore à cause de la complexité de la question et parce que d'autres pays ont envahi ce domaine d'une façon beaucoup plus poussée que le Canada ne l'a fait. Je pense qu'il y a lieu de constater ce que nous faisons au juste, et ce que nous pouvons prévoir accomplir à l'aide des fonds restreints dont nous disposons. Je reconnais qu'il est important d'avoir des hommes compétents dans ce domaine particulier.

On nous dit que le projectile guidé est l'engin de l'avenir, que les bombardiers d'ici quelques années seront devenus désuets et que l'arme ultime sera le projectile guidé. Dans les quelques années qui nous séparent encore de cette réalisation, on croit qu'il est souhaitable de posséder des projectiles guidés de portée moins longue, et il importe que nous sachions ce qu'il nous est possible de faire à cet égard, s'il ne serait pas préférable de collaborer plus étroitement avec les États-Unis ou de faire nôtres certaines de leurs réalisations dans ce domaine.

Le rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année qui s'est terminée en décembre 1955 ne nous renseigne guère sur les projectiles guidés. Je trouve un seul paragraphe à la page 16 qui nous dit qu'en 1955 un projectile guidé répondant au nom de Velvet Glove a été fabriqué en nombre restreint pour servir à des essais du CARC. Des données précieuses ont été obtenues de la sorte. Le paragraphe poursuit:

Un outillage complet et entièrement mis au point pour la production des projectiles a donc été ajouté à cette base de production de défense. Bien que le Velvet Glove semble devoir être remplacé par un autre engin téléguidé air-air destiné aux opérations de l'aviation, les avantages que présente ce programme faciliteront l'expansion de la production au Canada de ce nouvel engin.

La mise au point de l'engin téléguidé qui doit remplacer le *Velvet Glove* est-elle très avancée ou cet engin est-il déjà dépassé par des inventions faites ailleurs? Un article paru dans le *Financial Post* du 28 avril de cette année exprimait quelque doute à ce sujet. Il mentionnait un projectile air-air appelé le *Sparrow* qui, je le suppose, est celui qui remplacera le *Velvet Glove*. L'article signale que la réalisation de cet engin a rencontré quelques difficultés. Je me demande si le ministre voudrait bien nous four-nir quelques renseignements au sujet du programme en question.

Le très hon. M. Howe: Monsieur le président, mon honorable ami me demande de formuler quelques observations sur le programme des projectiles. Il y a environ deux ou trois ans, le ministère de la Défense nationale a affecté des crédits à l'exécution d'une expérience dans le domaine des engins téléguidés. Le résultat de cette expérience devait être un projectile air-air. En entreprenant ce travail, nous avons, en quelque sorte, rejoint ceux qui s'attaquaient au même problème. Ceci nous a permis d'échanger des données avec le Royaume-Uni et les États-Unis au sujet du programme des projectiles. On mettait alors au point plusieurs projectiles air-air, jusqu'à dix projectiles différents, sauf erreur. Nous en avions un; je crois qu'il y en avait cinq ou six aux États-Unis et certainement deux ou trois au Royaume-Uni.

Nous avons commencé à mettre au point le Velvet Glove et nous nous sommes rendus au stade où les épreuves de tir avaient eu lieu. A ce moment-là, il nous fallait choisir entre